



FLASH INFOS COMMUNALES

Numéro 11 du 18 août 2024

Poursuite de la phase 2 des travaux d'assainissement

Les travaux se déroulent comme prévu et nous nous en félicitons.

En complément du planning prévisionnel couvrant la période de juillet à octobre 2024 dont vous avez pris connaissance dans notre FLASH INFOS COMMUNALES n° 9 du 1er juillet dernier, voici quelques précisions supplémentaires :

Par l'Arrêté municipal n° 89 du 16 août 2024, Monsieur le Maire a précisé la réglementation de la circulation dans le cadre des chantiers mobiles réalisés par l'entreprise EIFFAGE jusqu'au 30 août 2024 dans notre commune :

- **Le chemin du Gard** sera complètement fermé à la circulation du 19 au 23 août 2024 ;
- **Le chemin de la Vignelle** sera complètement fermé à la circulation du 20 au 23 août 2024 ;
- **La Rue de la Montagne** sera complètement fermée à la circulation du 19 au 23 août 2024.

Une signalisation temporaire du chantier sur la commune sera mise en place par l'entreprise EIFFAGE : merci de respecter cette signalisation routière, notamment en matière de stationnement gênant, de manière à ce que les travaux puissent continuer dans les meilleures conditions possibles.

Après des vacances d'été qui ont semblé passer très vite, c'est le moment de penser à la rentrée scolaire 2024 !

L'accueil communal de vos enfants reprendra à la Médiathèque (côté Garderie) 3 rue de la Bassée, à compter du lundi 2 septembre 2024 à partir de 7 heures. Leur encadrement sera assuré tout au long de la semaine par Hélène BOURGEOIS, agente territoriale spécialisée.

Horaires et tarifs des matinées des lundis, mardis, jeudis et vendredis hors vacances scolaires : de 7h 00 à 8h 20
Un petit déjeuner sera toujours proposé aux enfants le matin, suivi du brossage des dents.
Un car affrété par la commune emmène ensuite vos enfants scolarisés à l'école de VILLERS-BOCAGE sous la surveillance d'un agent municipal. Ces services vous seront facturés au prix de 1,50 €/enfant

Horaires des après-midis des lundis, mardis, jeudis et vendredis hors vacances scolaires, au retour du car scolaire : de 17h 00 à 19h 00. Un goûter sera toujours proposé aux enfants en fin d'après-midi. Ces services vous seront facturés au prix de 1,50 €/enfant

La commune vous propose également d'occuper et surtout d'animer les mercredis de vos enfants de 7h 30 à 18h00 avec la mise en place d'ateliers pédagogiques et d'activités manuelles ou ludiques, de loisirs créatifs, de jeux... Ces activités contribuent activement à l'éveil des jeunes enfants. Ces services vous seront facturés au prix de 1,50 €/enfant pour la matinée et de 3,00 €/enfant pour l'après-midi.

Le mercredi midi, un service repas est proposé au tarif de 4,50 €/enfant mais non obligatoire (vos enfants peuvent amener un repas froid). Les repas seront impérativement à réserver le lundi pour le mercredi :

RESERVATIONS AUPRES D'HELENA BOURGEOIS

au 06 41 32 13 72 ou par courriel à helena.bourgeois71@gmail.com

Les facturations relatives au service d'accueil communal sont effectuées au mois et sont à acquitter par les parents auprès du Trésor Public.

La Médiathèque d'HAVERNAS

Elle accueille les enfants scolarisés en maternelle et en primaire mais aussi les administrés qui le souhaitent dont les collégiens, les lycéens ou encore les étudiants, pour une découverte d'ouvrages et de prêts gratuits de livres. C'est l'endroit de la commune où sont archivés tous types de médias, d'œuvres d'art et de l'esprit issus de notre patrimoine culturel.

La Médiathèque d'HAVERNAS est ouverte à toutes et tous, chaque mercredi de 17 à 19 heures et chaque samedi de 10 à 12 heures.

Opération 2024 de commande groupée de fioul

Parce qu'il en va du confort et du besoin physiologique des habitants, procéder au chauffage de son logis en hiver est inévitable.

Avec l'augmentation constante des prix du fioul, de nombreux particuliers cherchent des solutions pour réduire le coût de leurs dépenses énergétiques. La commande groupée de fioul permet d'alléger les factures énergétiques en réalisant des économies non négligeables. **Nous proposons de rassembler les consommateurs de notre commune désireux d'acheter du fioul domestique ensemble dans une opération conjointe.**

Ce regroupement devrait nous permettre de bénéficier d'un tarif prévisionnel de 1,05 € le litre de fioul premier (tarif réduit par rapport aux tarifs habituels proposés aux particuliers)

Pour bénéficier de cette offre vous pouvez appeler **Éric DOMET** au 06 62 14 05 05 **sous 8 jours**

Ouverture au public du parc du château d'HAVERNAS

Le château d'Havernas, construit en pierres de taille, remonte au XVIIe siècle. Au début du XIXe siècle, ce château est relevé d'un étage. Il est agrandi après 1875 par les architectes Victor et Paul Delefortrie, à l'initiative du vicomte Charles Marie René de Brandt, maire d'Havernas.

Le parc actuel est aménagé dans les années 1870 par les paysagistes Quéhen et fils. Ils restructurent l'ancien parc en aménageant un jardin paysager à l'anglaise, avec des allées sinueuses, des pelouses, des arbres isolés, des groupes d'arbres et des bois. S'y ajoutent des parties plus régulières à la française. Les boisements actuels sont les héritiers de cette phase d'aménagement.

Le parc sera ouvert au public du 18 au 31 Août 2024 de 13 à 17 heures pour des visites gratuites et autonomes (non guidée) des extérieurs

Les portes de ce magnifique domaine seront aussi ouvertes, dans le cadre des journées du Patrimoine, le dimanche 22 Septembre 2024 de 14 à 18 heures : visite guidée et gratuite des extérieurs et de la chapelle à 15 heures.

Rappel des délais d'inscriptions aux prochaines manifestations organisées par la commune :

- Voyage des enfants du samedi 14 septembre 2024 au Parc St Paul

Le bulletin d'inscription est à compléter et à déposer à la mairie d'Havernas pour le jeudi 5 septembre 2024 à 19 heures, délais de rigueur

- Voyage des anciens du samedi 14 décembre 2024 dans les Hauts-de-France

Le coupon-réponse valant inscription est à compléter obligatoirement et à envoyer ou déposer à la mairie pour le lundi 30 septembre 2024 délai de rigueur

Mairie d'HAVERNAS

1 Rue de la Bassée - mairie.havernas@laposte.net

Retrouvez l'ensemble de nos FLASH INFOS COMMUNALES sur le site internet de la mairie au lien suivant : <https://www.havernas.fr/>